L'Orient – Le Jour 31-12-2019

Rétro 2019 : L'économie libanaise au bord du gouffre

RÉTROSPECTIVE 2019

L'année 2019 est celle durant laquelle les Libanais ont dû subir les mesures les plus restrictives de la part des banques, assister stupéfaits à la création d'un taux de change parallèle de près de 40 % supérieur au taux officiel, ont vu leurs salaires divisés par deux et, pire encore, leurs emplois supprimés, le tout alors que l'inflation bat des records.
Kenza OUAZZANI

« Ce n'est un secret pour personne : la situation économique et financière du Liban est plus que jamais inquiétante, et les multiples blocages dans le processus de formation d'un nouveau gouvernement ne font qu'accentuer ce climat d'incertitude. » C'est ainsi que nous avions choisi de commencer notre rétrospective sur l'économie libanaise en 2018. Un an plus tard, toutes les raisons de ces inquiétudes se sont confirmées et le Liban est, désormais, totalement en crise.
Car si, comme on l'écrivait, « l'année 2018 (avait) été l'année au cours de laquelle la banque centrale a été contrainte de suspendre ses mécanismes de subvention des prêts au logement ; que les Libanais ont été confrontés à une hausse considérable des prix ; que le secteur bancaire a dû en outre faire face à un ralentissement de la croissance de ses dépôts, sans parler d'une explosion du déficit public et des spéculations croissantes sur la stabilité de la livre », 2019 aura été l'année durant laquelle les Libanais ont dû subir les mesures les plus restrictives de la part des banques, assister stupéfaits à la création d'un taux de change parallèle de près de 40 % supérieur au taux officiel, ont vu leurs salaires divisés par deux et, pire encore, leurs emplois supprimés, le tout alors que l'inflation bat des records.
L'année 2019 aura presque commencé comme elle s'achève aujourd'hui, au rythme des craintes d'une faillite de l'État libanais. Début janvier 2019, le ministre des Finances avait maladroitement déclaré au quotidien al-Akhbar qu'une « restructuration de la dette du pays était imminente », exacerbant ainsi les tensions sur les marchés, déjà en émoi à ce moment-là en raison de l'enlisement des tractations pour la formation du gouvernement Hariri. Dans une tentative vaine d'atténuer ses propos, M. Khalil avait ensuite expliqué avoir voulu plutôt évoquer un rééchelonnement de la dette, aujourd'hui plus que jamais redouté. Quelques jours plus tard, la décision de Moody's de déclasser les obligations du Liban au rang de titres spéculatifs de mauvaise qualité est tombée comme un couperet. Les promesses d'aides financières du Qatar en marge du sommet économique arabe qui s'est tenu le même mois à Beyrouth, puis d'autres pays du Golfe à l'instar de l'Arabie saoudite, ne permettront pas de rassurer durablement les marchés, puisque malgré de nombreuses sollicitations répétées de l'exécutif libanais, celles-ci ne se matérialiseront pas, essentiellement pour des raisons politiques.

L'ombre d'une restructuration de la dette
Moody's estime ensuite dans son analyse de crédit annuelle du Liban publiée en juin que le gouvernement risque fortement de programmer un rééchelonnement de la dette publique ou toute autre forme de restructuration, ce qui constituerait, selon elle, un défaut de paiement. « Malgré l'inclusion de mesures d'assainissement budgétaire dans le projet de budget 2019, le ralentissement des rentrées de capitaux et la croissance plus faible des dépôts augmentent le risque que la réponse du gouvernement inclut un rééchelonnement de la dette », écrit-elle. Depuis, les trois principales agences de notation ont progressivement dégradé la notation souveraine du Liban (CC pour Moody's et Fitch et CCC pour Standard & Poor's).

Ce scénario, toujours catégoriquement écarté par le gouverneur de la Banque du Liban, Riad Salamé, et l'ensemble des officiels du pays, semble aujourd'hui plus crédible ou du moins de plus en plus soutenu par certains acteurs du secteur financier tandis que le pays connaît une crise de liquidités sans précédent.
Car même lorsque ces derniers ne doutent pas – pour la plupart – de la capacité de la BDL à continuer de couvrir le remboursement de la dette en dollars de l'État pour 2020, ils s'interrogent sur la pertinence d'un tel choix, alors que ses réserves en devises ont significativement baissé depuis l'année dernière. Ils préconisent leur allocation à des besoins plus prioritaires comme le financement des importations des produits de première nécessité.
En cause, un creusement continu de la balance des paiements (flux de biens, services et capitaux entre le Liban et le reste du monde) que la BDL a dû couvrir en puisant dans ses réserves en devises et qui l'a poussée à prendre un certain nombre de mesures restrictives. Les banques ont ainsi vu leurs quotas journaliers de devises fournis par la BDL réduits, pour ensuite ne pouvoir y accéder qu'en s'acquittant d'une commission de 20 %. Elles ont donc fini par limiter, dès septembre, les retraits de dollars à travers les distributeurs automatiques et les guichets, avant d'être contraintes d'imposer des mesures restrictives sur les retraits, les transferts à l'étranger et les opérations de change, et ce en l'absence d'un contrôle formel des capitaux. L'accès de plus en plus restreint au dollar et la panique provoquée par ces mesures ont conduit à l'apparition d'un taux de change parallèle, ce qui n'a pas manqué de se répercuter en premier lieu sur les prix des biens à la consommation, en majorité importés. Pour éviter que cette inflation ne touche également les produits de première nécessité, la BDL émet en octobre une circulaire qui assure aux importateurs de farine, de carburant et de médicaments, sous certaines conditions, l'accès à des liquidités en dollars au taux officiel.Les opportunités, manquées, qui étaient susceptibles d'enrayer cette dynamique de crise ont été pourtant nombreuses. Quasiment aucune des réformes

structurelles et sectorielles que le Liban s'était engagé à mettre en œuvre lors de la conférence de Paris (CEDRE, en avril 2018), en vue du déblocage d'une enveloppe de onze milliards de dollars, n'a abouti, pour ne pas dire lancée. L'effort demandé au gouvernement sur le plan budgétaire n'a pas non plus été au rendez-vous : le budget 2019 a été basé sur des estimations peu fiables avec des objectifs inatteignables, et le projet de budget de 2020 adopté dans la précipitation après le début de la contestation du 17 octobre lors du dernier Conseil des ministres est encore plus irréaliste. Quant au plan de réforme du secteur de l'électricité, autre condition majeure des bailleurs de fonds de CEDRE, il a été entaché de plusieurs zones d'ombre avant de voir son exécution suspendue depuis la démission du gouvernement Hariri. L'échec de la classe politique au pouvoir à mettre en place les réformes prévues dans le cadre de la conférence de Paris est l'une des raisons pour lesquelles la communauté internationale est pour le moment réticente à débloquer une aide financière en vue d'aider le Liban à faire face à la crise de liquidités qu'il traverse actuellement. Outre la formation rapide d'un nouveau gouvernement « crédible », les bailleurs de fonds exigent l'instauration d'un contrôle formel des capitaux, alors que celui-ci est mis en place de manière informelle par les banques. Ils précisent en outre que de telles aides ne pourront être allouées sans la mise en place d'un plan de stabilisation et d'ajustement structurel par le Fonds monétaire international. L'année 2020 s'annonce donc extrêmement délicate pour une économie libanaise au pied du mur, d'autant plus que l'on ignore encore quelle équipe gouvernementale sera chargée de gérer cette crise et encore moins comment elle compte s'y prendre.